Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 022-212200950-20251204-25_12_004-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
25 - DOUBS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers	
• en exercice	11
• présents	9
• votants	9
• absents	2
• exclus	0

Date de convocation :
28 novembre 2025

Date d'affichage :
09 décembre 2025

Objet
Application "Mon village"

De la commune LANDEBAERON

Séance du 04 décembre 2025 à 20 heures 00

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

TONDEREAU Sébastien

Étaient présents :
AUBRY Gwénaëlle, LEBEAU Emmanuelle, LE MOAL Françoise, MALCAVET Patrice, O'CONNOR Nathalie, PIRIOU Olivier, RAMMELOO Pauline, BALLARD Ronan
Procuration : LE MOAL Françoise à Sébastien TONDEREAU
Absents : TANGUY Kévin, DECERPRIT Michel.

Secrétaire de séance :

AUBRY Gwénaëlle

Monsieur le maire fait part à l'assemblée de l'application "Mon village". Cette application est dédiée à l'information au service des habitants et des collectivités. Celle-ci permet de communiquer en temps réel.
Cet outil propose 100% de l'information local car il réunit l'ensemble des acteurs sur la place, la mairie et ses services, les services d'utilité publique. On y trouve toutes les informations municipales et de la Communauté des communes, les services au public, les questions de circulation, de travaux, le ramassage des collectes, le recyclage mais aussi la mise en avant des commerces, de covoiturage, d'offres d'emploi, l'annonce des évènements, les actualités associatives, le lien vers les journaux.
Ouest - France a proposé de prendre une participation au capital de "Mon Village" et de l'accompagner aussi dans la commercialisation auprès des mairies. Mon village est mis à disposition sur la base d'un abonnement annuel variable selon le nombre d'habitants de la commune. A cet effet, il est proposé un devis à 650€ HT dont 100€ uniquement à prévoir la 1ère année soit 780€/2026.
Après délibération, l'assemblée autorise Monsieur le maire à signer le devis.

Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 022-212200950-20251204-25_12_004-DE

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture le 09 décembre 2025.

Publié ou notifié le .

Fait LANDEBAERON, le 09 décembre 2025

Le Maire

